



Communiqué de presse
Paris, le 16 novembre 2021

Orange et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) s'engagent pour favoriser l'élagage à proximité des réseaux de télécommunications aériens

En ce premier jour du 103^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange et François Baroin, Président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), se sont accordés sur une charte « élagage » qui sera proposée aux maires et aux présidents d'intercommunalité afin d'améliorer la qualité de service des réseaux de télécommunications.

Cet engagement conjoint favorisera la coopération entre Orange et l'AMF pour améliorer le processus d'élagage sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse des propriétés privées ou du domaine public de la collectivité. Cela passera notamment par une meilleure information des maires, des présidents d'intercommunalité et de leurs administrés.

La connectivité est un élément essentiel à la vie sociale et économique de tous. Un entretien efficace et régulier à proximité des réseaux aériens réduit de 50% les incidents sur les réseaux. En effet, les frottements sur les câbles ou les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante d'arrachages de câbles et de dysfonctionnements.

L'entretien et la sécurité des réseaux sont une priorité pour les élus mobilisés au quotidien ainsi que pour Orange qui consacre chaque année 500 millions d'euros à leur maintenance préventive et curative. Le budget consacré aux opérations de maintenance préventive est d'ailleurs en hausse de 24% par rapport à 2018 pour chaque ligne cuivre en service.

A l'occasion de cette signature, Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange a déclaré : « *La qualité de service sur le réseau cuivre est un sujet majeur pour Orange comme pour les élus et leurs administrés. Par la signature de cette charte, nous unissons nos forces pour favoriser, de manière opérationnelle et très concrète, l'élagage aux abords des réseaux aériens et ainsi assurer la connectivité des habitants et la pérennité du réseau cuivre.*

François Baroin a déclaré « *Pour notre Association, il s'agit avant tout d'inviter les maires à informer et sensibiliser leurs habitants sur leurs obligations d'élagage et de faire remonter les difficultés rencontrées auprès de l'opérateur. Celui-ci s'est engagé, de son côté, à désigner un « Correspondant Elagage » qui deviendra l'interlocuteur du maire sur ce sujet toujours délicat* ».

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 137 000 salariés au 30 septembre 2021, dont 79 000 en France. Le Groupe servait 266 millions de clients au 30 septembre 2021, dont 222 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

À propos de l'AMF

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien. Plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalité en sont aujourd'hui adhérents.

Plus d'information sur www.amf.asso.fr

Contacts presse :

Orange : Florentin Soonckindt - florentin.soonckindt@orange.com 07.85.92.42.77

AMF : Marie-Hélène Galin – marie-helene.galin@amf.asso.fr 01 44 18 13 59